

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, les difficultés qu'éprouve actuellement le secteur de l'aluminium sont essentiellement dues à l'offre excédentaire provenant de la Russie.

Cette surabondance sur le marché mondial se résorbera par la commercialisation plus ordonnée de la production excédentaire de la Russie. On peut donc s'attendre, dans un proche avenir, à un retour à la normale dans le commerce mondial de l'aluminium.

* * *

*[Français]***L'USINE HYUNDAI DE BROMONT**

M. Gaston Péloquin (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui est également responsable du développement régional au Québec. En réponse à une question sur l'avenir de l'usine Hyundai de Bromont, le ministre des Finances a confirmé hier qu'il entreprenait des discussions avec le gouvernement du Québec et Hyundai afin de trouver un remplaçant pour exploiter cette usine. Nous apprenons aujourd'hui que les trois grands constructeurs américains d'automobiles n'ont manifesté aucun intérêt en ce sens.

Compte tenu du refus de GM, Ford et Chrysler de participer à la relance de l'usine de Bromont, le ministre peut-il nous indiquer quelles sont les solutions alternatives envisagées par le gouvernement fédéral?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, vendredi, il y aura une réunion entre le gouvernement du Québec, le Bureau fédéral de développement et les représentants de la compagnie Hyundai, où on espère que la compagnie nous proposera un plan, espérons de relance, ou certaines de leurs options. Suite à cette réunion, les hauts fonctionnaires des deux gouvernements vont nous rencontrer, c'est-à-dire moi comme ministre du Bureau fédéral et le ministre de l'Industrie du Canada, ainsi que les représentants du gouvernement du Québec, et là on pourra prendre les décisions requises.

M. Gaston Péloquin (Brome—Missisquoi): J'espère, monsieur le Président, que Hyundai leur donnera une meilleure réception parce que ce matin elle a refusé de rencontrer les maires. Compte tenu que Hyundai n'a pas respecté les engagements qu'elle avait pris pour obtenir des subventions gouvernementales, le ministre entend-il récupérer les 26 millions versés par le fédéral, et s'engage-t-il à réinvestir cet argent dans le développement d'activités de sous-traitance dans le secteur automobile au Québec pour atténuer l'impact de la fermeture de l'usine Hyundai d'ici sa réouverture?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, l'argent versé, c'est-à-dire les 23

millions, mais 46 millions en tout des deux gouvernements, est garanti, c'est-à-dire qu'il est protégé. Ce que nous allons faire va vraiment dépendre des réunions qui seront amorcées vendredi avec la compagnie.

* * *

*[Traduction]***LES SOINS DE SANTÉ**

M. Roger Gallaway (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre de la Santé.

Le gouvernement de l'Ontario a amorcé une réforme du système de soins à long terme qui favorisera les fournisseurs de soins à domicile sans but lucratif, éliminant du même coup les entreprises commerciales qui dispensent des soins de santé. Ces entreprises privées emploient 20 000 travailleurs de la santé.

Qu'est-ce que la ministre a l'intention de faire pour garantir que les transferts fédéraux au gouvernement de l'Ontario soient bien dépensés?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada met beaucoup d'argent à la disposition des provinces sous forme de paiements de transfert destinés aux services de santé prolongés à domicile et dans des maisons de repos. À elle seule, la province de l'Ontario reçoit quelque chose comme 550 millions de dollars, si je ne m'abuse.

J'ajouterais que la Loi canadienne sur la santé ne dicte pas comment cet argent doit être dépensé et ne fait que dire qu'il doit servir aux services de santé prolongés. Nous sommes d'avis que les fonds sont bien utilisés.

● (1445)

Il incombe aux provinces de décider comment l'argent doit être dépensé et d'organiser ces services de santé prolongés.

Je souligne toutefois que le gouvernement de l'Ontario devrait songer sérieusement à conserver les entreprises privées parce que c'est une manière économique de dispenser des soins comparativement aux organismes sans but lucratif.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Leon E. Benoit (Végréville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture.

De nombreux producteurs canadiens aimeraient pouvoir commercialiser leurs produits par le truchement de la Commission canadienne du blé ou d'autres entreprises céréalières ou directement auprès des acheteurs, aux États-Unis ou ailleurs.

Quelles mesures le ministre entend-il prendre pour donner ce choix aux producteurs et permettre à ces derniers, et à d'autres, de concurrencer la Commission canadienne du blé?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire): Monsieur le Président, j'ai reçu toute une variété de demandes à ce sujet. Celles-ci sont de deux ordres; certains producteurs et organisations appuient fermement la